

La Maison-Dieu 181, 1990, 35-50

Pierre-Marie GY

## LES

### « ORIGINES DU CULTES CHRÉTIEN »

#### UNE GRANDE DATE

#### DANS LES ÉTUDES LITURGIQUES

« Au fond il n'y a ici que des notes de cours. J'ai traité le sujet à deux ou trois reprises dans mon enseignement de l'Institut catholique. Mes élèves et quelques autres personnes ont désiré avoir mes leçons par écrit, je les leur donne. » Ainsi s'exprime Duchesne dans la préface des *Origines du culte chrétien*. Les grandes œuvres et leurs auteurs sont certes l'héritage des institutions auxquelles ces auteurs ont appartenu et, de ce point de vue, l'Institut catholique de Paris est fier de commémorer le centenaire d'un si grand livre. Cela dit, en fin de compte, les grandes œuvres de l'intelligence et de l'art sont le bien de ceux qui les connaissent comme grandes. Cela est vrai de Duchesne, de Thomas d'Aquin et d'autres encore.

La vie et l'œuvre de Louis Duchesne ont fait l'objet ces dernières années de travaux importants, surtout le

grand colloque de l'École française de Rome en 1973<sup>1</sup>, et plus récemment la thèse encore inédite de mademoiselle Brigitte Waché<sup>2</sup>, à laquelle je suis grandement redevable. L'angle sous lequel nous abordons aujourd'hui les *Origines du culte chrétien* se justifie cependant par deux raisons. La première est que, pendant la dernière partie de sa vie, Duchesne est pris dans le contexte de la crise moderniste. Or les *Origines* sont en dehors du débat moderniste, même si elles ne sont pas étrangères aux débats des années 1880 sur la méthode historique. En second lieu, au colloque de Rome, les *Origines* ont fait l'objet d'une contribution du liturgiste français Victor Saxer<sup>3</sup>, qui porte précisément sur deux points. Tout d'abord Mgr Saxer étudie l'évolution du livre de Duchesne depuis sa première édition en 1889 jusqu'à la cinquième, l'édition posthume de 1925. Puis il considère la question suivante : « A quelles conditions ce livre peut-il continuer à remplir le rôle qui lui est assigné, à savoir celui de guide pour les non-initiés, et de manuel pour les novices en histoire du culte chrétien. » Mon propos est différent du sien. Il consiste à étudier ce livre comme événement. Je ne le considérerai après 1889 que du point de vue de l'accueil qu'il a reçu et de ce que Duchesne en a pensé.

Rappelons d'abord très brièvement le contenu de l'ouvrage, qui est divisé en seize chapitres. Après une sorte de chapitre préliminaire sur les circonscriptions ecclésiastiques, les chapitres II et III portent, l'un sur la messe en Orient, l'autre sur ce que Duchesne appelle « les deux usages liturgiques de l'Occident latin », à savoir d'une part l'usage romain et d'autre part l'usage qu'il nomme gallican mais qu'il croit d'origine milanaise. Le chapitre IV traite des différentes formes liturgiques (prières, lectures, chants), et le chapitre V des différents

1. *Monseigneur Duchesne et son temps*, Rome, 1975.

2. *Mgr Louis Duchesne (1843-1922), historien de l'Église, directeur de l'École française de Rome*, Paris-X Nanterre 1986.

3. « Duchesne historien du culte chrétien », dans *Monseigneur Duchesne et son temps*, Rome 1975, pp. 61-98.



livres, tant romains que gallicans. Sont étudiées ensuite la messe romaine (ch. VI) et la messe gallicane (ch. VII). Les chapitres VIII à XVI examinent successivement les fêtes chrétiennes — nous dirions, après Guéranger, l'année liturgique — (ch. VIII), l'initiation chrétienne (ch. IX), l'ordination (ch. X), le costume liturgique (ch. XI), la dédicace des églises (ch. XII), la consécration des vierges (ch. XIII), la bénédiction nuptiale (ch. XIV), la réconciliation des pénitents (ch. XV) et l'office divin (ch. XVI). S'y ajoutent en appendice quelques textes importants concernant la liturgie, empruntés par exemple à des *Ordines Romani*, à la *Peregrinatio Silviae (Egeriae)* à Jérusalem, auxquels Duchesne ajoutera dans la suite des extraits des *Canons d'Hippolyte*, dont il a deviné la portée exceptionnelle pour la connaissance des origines de la liturgie romaine.

Il faut d'abord situer les *Origines* par rapport à l'œuvre antérieure de Duchesne et par rapport à sa méthode. D'un certain point de vue, comme le fait remarquer mademoiselle Waché, le livre répond à une sorte de préoccupation d'apaisement par rapport aux critiques qui lui ont été adressées par des catholiques en ce qui concerne soit les doctrines patristiques des premiers siècles soit la fondation des sièges épiscopaux des Gaules. Duchesne a démoli les légendes selon lesquelles un certain nombre de ces sièges avaient été fondés par des disciples directs des apôtres, ce qui a fait partir en guerre contre lui plusieurs évêques. D'autre part, dans son enseignement de patristique à l'Institut catholique, dont l'édition lithographiée — nous dirions aujourd'hui le polycopié — a paru en 1881-1882 sous le titre *Origines chrétiennes*, il a analysé ce qu'il y avait d'encore tâtonnant dans plusieurs écrits de théologie trinitaire de la période anténicéenne, et on le lui a vivement reproché. De ce point de vue, les *Origines du culte chrétien* se tournent vers un objet d'étude qui se prête moins à querelle, d'autant plus qu'il s'occupe surtout de l'époque post-nicéenne et qu'il fait ici des efforts exceptionnels pour éviter l'ironie et la polémique.

### La méthode historique de L. Duchesne

Tout ce que je viens de dire va s'éclairer si nous nous tournons maintenant vers sa méthode historique et vers les débats historiques des trente années qui précèdent la publication de son livre. Nous disposons ici du livre de Charles-Olivier Carbonnel *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*<sup>4</sup>. Celui-ci s'occupe très peu de Duchesne et du courant que Duchesne anime, mais il offre beaucoup d'éléments sur le contexte général. De ce contexte, trois caractères sont à retenir : en premier lieu, l'histoire religieuse est alors très marquée par la controverse. En second lieu, c'est l'époque au cours de laquelle la critique historique, qui s'est développée plus tôt en Allemagne qu'en France, prend possession du terrain chez nous. En troisième lieu, par rapport à aujourd'hui, l'historien est moins spécialisé. Il peut, raisonnablement, s'intéresser à un champ historique relativement large sans risquer l'incompétence, et l'on est encore loin de notre besoin d'interdisciplinarité. Considérons successivement ces trois points.

#### *Histoire religieuse et controverse*

En ce qui concerne l'histoire et la controverse je n'ai à m'occuper ici que de Duchesne et de l'histoire religieuse, mais l'implication de l'écriture historique dans la politique serait encore plus vraie de l'histoire générale, celle de la Révolution française par exemple, et Carbonnel a bien montré qu'il y a souvent un rapport entre l'époque qu'on choisit d'étudier — le Moyen Âge par exemple — et les attitudes politiques et sociales qu'on a par ailleurs. Le 17 octobre 1879, Duchesne, âgé de 36 ans, dont nous allons voir qu'il prend place d'emblée parmi les chefs de file, souvent protestants, de la nouvelle critique historique, donne à l'Institut catholique, au début de sa

4. Toulouse 1976.



deuxième année effective d'enseignement, sa leçon inaugurale d'histoire ecclésiastique intitulée : « Les origines du christianisme »<sup>5</sup>, ce qui est un drapeau contre Ernest Renan ; mais il n'y mentionne expressément que trois auteurs contemporains, l'exégète allemand Baur, dont il estime que les thèses commencent à tomber en discrédit, le bollandiste De Smedt, dont il recommande à ses auditeurs le manuel de critique historique, et J.-B. de Rossi, auquel il emprunte l'explication de la tolérance accordée au 3<sup>e</sup> siècle aux collèges funéraires chrétiens de Rome. Ce dernier est pour lui un maître et un ami, et par ailleurs un long et amical compagnonnage le liera avec les bollandistes.

Après des remarques intéressantes sur sa méthode d'enseignement et une synthèse de sa première année de cours, sur l'Église au second siècle, Duchesne conclut ainsi sa leçon inaugurale : « Je crois que l'histoire doit servir à quelque chose, et j'ai bien l'intention de la faire servir à quelque chose. » Et il ajoute : « Ceux qui pensent autrement devraient au moins donner l'exemple de l'impartialité, et ne pas transformer l'histoire en machine de guerre contre le christianisme. Pour nous, qui la voyons servir à l'attaque, nous saurons l'employer à la défense<sup>6</sup>. » Ici, et dans le contexte général de cette époque, il n'y a guère de place pour la neutralité — on fait partie d'un camp, ou bien de l'autre —, et l'objectivité demande autant de caractère que d'intelligence. A en juger par sa discussion avec Sabatier au sujet des *Origines du culte*<sup>7</sup> Duchesne y parvient assez bien.

### *La critique historique et l'influence allemande*

Pour ce qui est de la critique historique et de l'influence allemande, Duchesne a été formé, comme l'a expliqué

5. *Revue du Monde Catholique* 19, 60, 1879, 406-424.

6. Art. cité, 423.

7. *Bulletin critique* 1890, 263-270.

le P. Bressolette, par les premiers maîtres français de la critique historique, qui sont à peine ses aînés, et surtout peut-être, par l'archéologie. Lorsqu'il était étudiant à Rome, on a l'impression qu'il a plus profité de l'archéologie que des cours du grand Franzelin. De toute façon nous constatons qu'il a, comme d'emblée, le goût de l'essentiel, la clarté du jugement, l'intuition rapide de ce qui est important dans une découverte nouvelle.

Le goût de l'essentiel apparaît dès le premier paragraphe de sa thèse, laquelle occupe, en 1877, la plus grande partie du premier fascicule de la bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, scindée plus tard en deux collections. Voici ce qu'il dit : « Pour juger sûrement de la valeur d'un document historique, il y a trois choses à déterminer : le texte, la date, les sources. Déterminer le texte, c'est reconstituer autant que possible la rédaction primitive telle qu'elle est sortie des mains de l'écrivain. Déterminer la date, c'est replacer l'œuvre au temps précis et dans le milieu littéraire où elle s'est produite. Déterminer les sources, c'est indiquer la valeur des renseignements et l'autorité du témoignage. »

La double qualité de jugement et d'attention aux documents nouveaux a amené Duchesne à forger, à la fois pour lui-même et pour l'histoire religieuse de langue française, une publication qui commence à paraître en 1880, le *Bulletin critique de littérature, d'histoire et de théologie*, qui est un recueil de comptes rendus, quatre ou cinq par numéro. Comme la production scientifique est alors moins abondante qu'elle ne l'est devenue depuis, et que les choix sont très bien ciblés, les comptes rendus paraissent rapidement. A ce qu'il m'a semblé, Duchesne fait un compte rendu dans chaque numéro. Il se réserve les grandes œuvres d'histoire ancienne parues à l'étranger, les écrits d'Ernest Renan, qu'il déteste, et aussi ce que j'appellerai les ouvrages français d'histoire apologétique, pour en dire du mal. Parmi les grandes publications étrangères certaines sont allemandes : ainsi les écrits d'Harnack, de dix ans le cadet de Duchesne, soit sa grande histoire des dogmes, soit ses études sur des textes comme les Constitutions apostoliques et leurs sources ;



ou bien encore l'ouvrage du catholique Schmitz sur les pénitentiels, lequel pose des questions importantes que les *origines du culte chrétien* n'aborderont pas <sup>8</sup>.

Duchesne recense également — peut-être faut-il dire surtout — les textes nouvellement découverts : le récit du pèlerinage à Jérusalem de celle que nous appelons Égérie, et que son premier éditeur Gamurrini nommait Silvie ; ou bien encore la *Didachè*, publiée en 1883 par le métropolite Philothée Bryennios, ou les sacramentaires celtiques publiés en 1881 par l'anglais Warren. Dans ces recensions la verve et la causticité se mêlent au jugement scientifique. Ainsi à propos de la *Didachè* : « Quand le métropolite Philothée Bryenne publia la *Doctrine des Apôtres* il y eut joie dans le camp des exégètes, allégresse dans les facultés de théologie. » Il précise en note qu'il veut parler des facultés protestantes, les facultés catholiques s'intéressant moins à la patristique qu'à la théologie spéculative, et il continue : « Les textes sacrés sur lesquels s'escrimaient tant de savants docteurs furent un instant abandonnés ; saint Paul respira sur son chevalet ; peu s'en fallut que Moïse n'en fit autant : les commentateurs désertaient leurs anciennes proies pour se précipiter sur la nouvelle. Tous les fronts se plissaient, tous les yeux s'écarquillaient, toutes les lunettes étaient essuyées, et cela dans le Nouveau Monde comme dans l'An-

---

8. *Bulletin critique* 1883, 365-371. Dans ce compte rendu il propose, à la p. 366, son hypothèse sur l'origine de la pénitence privée : « A Rome, par exemple, c'est un petit groupe de personnes que l'on renferme dans les monastères au commencement du carême... Il est bien clair que ces pénitents-là ne représentent pas tous les pécheurs de Rome et qu'il devait y avoir un autre moyen de régler ses comptes de conscience avec Dieu et avec l'Église. Mais la pénitence secrète n'est pas une de ces institutions qui laissent des traces profondes dans la littérature ou dans les monuments. Il faut donc suppléer par l'induction historique au silence des documents et admettre que peu à peu, sans transition brusque ni déclaration de principes, les évêques avaient fait un usage de plus en plus fréquent de leur droit de mitiger la réparation publique, de l'abréger et de la commuer, et que, de cette façon, la satisfaction pénitentielle était devenue tout à fait privée... »

parvenir à l'autre hémisphère <sup>9</sup>. » Et comme on peut le vérifier dans sa correspondance aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale <sup>10</sup>, Duchesne entre en correspondance et en dialogue scientifique avec les auteurs qu'il recense. Il décrit bien sa propre méthode dans l'appréciation qu'il porte en 1882 sur la thèse de son élève Tixeront : « L'auteur est au courant de tous les travaux de quelque importance qui ont été publiés sur son sujet dans les différentes langues de l'Europe ». Il ne s'agit pas seulement de la science allemande, mais de la science européenne.

Duchesne englobe dans une même ironie féroce les historiens bien pensants dépourvus de rigueur scientifique, et toute l'œuvre d'Ernest Renan. Parmi les premiers il ironise sur des auteurs qui eurent leur heure de célébrité, tels que Paul Allard, sous la conduite duquel il faut prendre garde de ne pas s'enfoncer dans les pâturages verdoyants des Actes des Martyrs, et Dom Germain Morin, dans sa notice nécrologique sur Duchesne, prétend qu'à la génération suivante il avait surnommé le chanoine Ulysse Chevalier, grand éditeur de textes liturgiques médiévaux, mais plus entreprenant que rigoureux, « le perfide Ulysse » <sup>11</sup>. On ose à peine citer les comptes rendus dont il poursuit son compatriote breton Renan, séminariste vingt ans avant lui du diocèse de Saint-Brieuc, tant ils sont méchants. Celui sur les *Conférences d'Angleterre* de 1880 permet au moins d'entrevoir pourquoi il lui est si hostile :

« Une cinquième conférence... contient une étude sur Marc-Aurèle. Ce sujet est en dehors des limites actuelles des travaux de M. Renan sur les origines chrétiennes, mais l'auteur a déjà annoncé un volume qui terminera la série commencée à la *Vie de Jésus*, par l'histoire du christianisme sous Marc-Aurèle. On peut en voir les

9. *Bulletin critique* 1887, 361.

10. *Mss français nouv. acq.* 17260-64 : les 4 premiers volumes contiennent l'ensemble des lettres reçues, en ordre alphabétique ; le ms *fr.n.a.17264* contient les lettres de J.-B. de Rossi. Parmi ces dernières je n'ai rien trouvé au sujet des *Origines du culte chrétien*.

11. « Louis Duchesne, dem Altmeister der Kirchengeschichte, zum Gedächtnis », *Hochland* 19, 1922, 434-441 (436).



prémices dans cette conférence. Sans être prophète ni fils de prophète, je gage que M. Renan terminera son œuvre par un parallèle entre Marc-Aurèle et Jésus-Christ. Il paraîtra hésiter quelque temps entre l'auteur des *Pensées* et le héros des Évangiles, mais la balance penchera finalement pour le premier, qui n'a ni dogme ni métaphysique d'aucune sorte et ne traîne point de secte après lui. Si cela est, on verra des gens mal intentionnés se douter que M. Renan ne brûle pas ses aromates pour Marc-Aurèle tout seul et qu'il donne la préférence à celui auquel il croit ressembler le plus<sup>12</sup>... »

### *Ampleur du champ historique de Duchesne*

L'ampleur du champ historique de Duchesne apparaît à la fois dans ses grandes œuvres et dans ses comptes rendus. Elle inclut la théologie du Nouveau Testament — ou en tout cas celle de ses structures ecclésiales — la patristique, l'histoire de l'Église au moins jusqu'au 6<sup>e</sup> siècle, l'histoire de la liturgie. De ce dernier point de vue les *Origines du culte chrétien* semblent moins obéir à une sorte de détour tactique pour échapper à la pression des circonstances qu'à la mise en œuvre d'un de ses intérêts constants depuis le début. Cet intérêt apparaît dans le *Liber Pontificalis*, dans son cours sur les *Origines chrétiennes* et dans le choix des ouvrages dont, à partir de 1880, il publie les comptes rendus.

Dans le *Liber Pontificalis* les notices historiques sur les différents Papes, soit celles du recueil primitif qui va jusqu'au début du 6<sup>e</sup> s., soit celles qui furent ajoutées ensuite au fur et à mesure, contiennent un certain nombre d'indications très brèves, souvent difficiles à comprendre, sur l'histoire de la liturgie romaine. C'est à partir de ces notices qu'au 9<sup>e</sup> siècle Walafriid Strabon qui, s'il avait vécu au 19<sup>e</sup> siècle eût été un esprit d'une acuité compa-

12. *Bulletin critique* 1880, 101-103. Deux ans plus tard, le compte rendu de l'*Ecclésiaste* de Renan est plus cruel encore.

nable à celui de Duchesne, a tenté ce qu'en notre temps Jungmann a appelé une « Explication génétique de la messe romaine » : tel Pape a fait telle chose, tel Pape a ajouté telle autre. Cette documentation a été abordée à nouveau par Duchesne, cette fois d'une manière rigoureusement scientifique. Par ailleurs, sur des objets plus vastes, les comptes rendus du *Bulletin critique* commencent à élaborer des éléments qui entreront dans la construction des *Origines du culte*. Ainsi, lorsque paraît, en 1881, *The Liturgy and Ritual of the Celtic Church* de F.E. Warren, la recension<sup>13</sup> fait d'emblée le partage entre, d'une part, la documentation liturgique assemblée et, d'autre part, l'hypothèse selon laquelle les liturgies celtiques pourraient exciper d'une origine apostolique non romaine. De là provient le seul « coup de patte » de la première édition des *Origines*, supprimé dans la deuxième : « Je n'examinerai pas ici l'influence que peut avoir eu sur les jugements anglais le désir de rattacher les origines liturgiques de ce pays à des traditions anciennes et respectables, différentes toutefois de celles de Rome. L'apôtre S. Jean, par l'intermédiaire de S. Polycarpe et S. Pothin, se trouve être dans ce système comme l'ancêtre de la Haute-Église du Royaume-Uni : être apostolique sans être romain, c'est bien séduisant<sup>14</sup>. »

J'ai cité pour commencer la phrase de la préface des *Origines du culte* dans laquelle Duchesne place son livre dans la continuité de son enseignement oral. On peut consulter à ce sujet le cours lithographié de 1881-1882 sur les *Origines chrétiennes*, mais je voudrais, avant de m'y référer, rappeler que nous sommes, vers 1883, à l'époque où s'achèvent les sept volumes de l'*Histoire des origines du christianisme* de Renan, dont le premier volume est constitué par la *Vie de Jésus*, et celui de 1876 par *L'Église chrétienne au second siècle*, dont il sera question à nouveau plus loin. Les *Origines chrétiennes*, dont le titre même est polémique, traitent à la fois des structures ecclésiastiques et de la liturgie. Des structures ecclésiales lorsque Duchesne explique, contre

13. *Bulletin critique* 1881, 264-266.

14. Première édition, p. 85, en note.



l'allemand Bruno Bauer, comment, selon lui, l'élément pétrinien et l'élément paulinien s'articulent dans l'Église apostolique, ou encore sa vision de l'épiscopat et de la primauté romaine dans le christianisme primitif. Du point de vue liturgique et sacramentaire trois choses sont à relever dans le cours de Duchesne. Premièrement la place essentielle qu'il fait au texte de Justin sur l'eucharistie. Bientôt il dira que la *Didachè* est relativement isolée par rapport à Justin. (Je note en passant chez Duchesne cette qualité du grand maître de discerner, dans le temps même où il lit, des textes importants nouvellement découverts, et leur place par rapport aux textes déjà connus.) En second lieu il manifeste une vue très claire — et là il est d'accord avec Renan — de l'enracinement juif du christianisme et plus particulièrement de l'enracinement de la liturgie chrétienne dans la prière juive. La question du rapport du christianisme avec les religions à mystères, qui affleure déjà un peu chez Renan, n'est pas évoquée par lui. Enfin, dans ce cours de 1881-1882, il donne du temps au problème, débattu dès cette époque, des écrits d'Hippolyte, et du rapport entre Hippolyte et les *Philosophoumena*, au sujet duquel il y a désaccord entre son maître et ami J.-B. de Rossi et les savants allemands (dans le cas, il prend parti pour les allemands).

Dans ce cours il n'est pas encore question de *la Tradition apostolique* mais, dès 1891, deux ans après les *Origines du culte chrétien*, ayant à rendre compte des *Canons d'Hippolyte* d'Achelis, à la suite du savant allemand, il adhère à l'identification des canons avec l'écrit perdu du prêtre romain adversaire du Pape Calliste : « A s'en tenir à ces considérations extrinsèques, il n'y a pas moyen de les faire descendre... au-dessous du 3<sup>e</sup> siècle. Dès lors il y a tout lieu de prendre au sérieux le titre qu'ils portent dans les manuscrits arabes et éthiopiens du 14<sup>e</sup> siècle, tout au moins d'examiner si ce titre n'est pas démenti par le livre lui-même. Eh bien, il n'en est rien. Sauf quelques retouches faciles à reconnaître, les *canons d'Hippolyte* concordent admirablement avec ce que nous savons de l'organisation, de la discipline, de la liturgie, en vigueur au commencement du 3<sup>e</sup> s., à

Rome et en Afrique, M. Achelis a fait la comparaison, avec beaucoup de sagacité, en s'aidant des écrits de Tertullien et d'Hippolyte, et aussi de ceux de S. Cyprien et de ses contemporains. Dans ces derniers le progrès de l'organisation est manifestement plus avancé que dans les précédents; c'est avec ceux-ci, et non avec les écrits du milieu du 3<sup>e</sup> s., que concorde la petite législation attribuée à S. Hippolyte... Nous avons d'abord ici des détails de la plus haute importance sur la liturgie, la messe, l'initiation chrétienne, l'ordination, l'agape. Plusieurs particularités pour lesquelles, dans mon livre sur les *Origines du culte chrétien*, je ne pouvais indiquer de références antérieures au 4<sup>e</sup> s., se trouvent documentées de la façon la plus précise<sup>15</sup>. »

Duchesne donne là la preuve à la fois de son acuité de jugement et de son intérêt pour la liturgie des premiers siècles, contrairement, pour ce dernier point, à ce qu'il affirme dans la préface de son livre : « Ce volume contient la description et l'explication des principales cérémonies du culte catholique, telles qu'on les célébrait, du 4<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> s., dans les Églises de l'Occident latin. Il porte un titre un peu ambitieux, qui n'est pas tout à fait celui que j'aurais voulu. Mais je n'ai pas cru devoir repousser les suggestions de mon éditeur et je me suis contenté de reléguer au sous-titre l'étiquette que j'avais rêvée » (*Étude sur la liturgie latine avant Charlemagne*).

En réalité sa position comporte deux aspects. D'une part il combine très bien l'étude des origines pour elles-mêmes — les 80 premières pages du livre, mais aussi, dans les chapitres qui suivent, ce qui concerne les origines — avec l'étude des textes liturgiques, qui appartiennent tous à la période postérieure aux origines, ou si l'on préfère, postérieure au 3<sup>e</sup> siècle, puisqu'on ignore encore *la Tradition Apostolique*. Ceci est un fait. S'y ajoute une position de méthode, une exigence de critique historique. Il me faut ici citer encore une fois Renan, dans la préface du sixième volume de son *Histoire des origines du christianisme*, intitulé *L'Église chrétienne* (1879) : « On

15. *Bulletin critique* 1891, 42-43.



le voit, tous les signes nous annoncent que nous touchons à la fin de l'âge des origines. L'histoire ecclésiastique va commencer. L'intérêt n'est pas moindre, mais tout se passe en plein jour, et la critique, désormais, ne rencontrera plus devant elle ces obscurités dont on ne sort que par des hypothèses ou des divinations hardies. A partir d'Irénée et de Clément d'Alexandrie, nos anciens travaux d'histoire ecclésiastique du 17<sup>e</sup> siècle suffisent presque. Le 17<sup>e</sup> ne tenait à savoir que ce qui est clair ; or les origines sont toujours obscures, mais, pour un esprit philosophique elles ont un intérêt sans égal. L'embryogénie est, par son essence, la plus intéressante des sciences. Car c'est par elle qu'on peut comprendre le secret de la nature, sa puissance plastique, ses vues finales et son inépuisable fécondité. »

Mettons en face le paragraphe correspondant de la préface des *Origines du culte chrétien* : « Bien que je ne me sois pas interdit — quand cela m'a été possible — de remonter au-delà du 4<sup>e</sup> s., je me suis tenu cependant le plus souvent dans une région chronologique moins reculée. On peut relever des faits liturgiques très intéressants dans les documents antérieurs à Constantin. La conjecture a vraiment trop à faire pour ces temps-là. Mieux vaut descendre un peu plus bas et procéder sur des renseignements à la fois sûrs et abondants. »

Duchesne est profondément hostile à Renan, à la fois par tempérament, par sa conception du travail scientifique et par conviction religieuse. Ceci explique peut-être pourquoi il ne pouvait accepter que Loisy, que lui-même a d'abord protégé, se tourne vers celui qui est en somme son principal adversaire.

### Les « Origines du culte chrétien » une synthèse magistrale

Duchesne considère ses *Origines du culte chrétien* comme un manuel pour commençants. Offrant son livre à l'Académie des sciences morales et politiques, le 24 mai 1889, il déclare : « Ce livre pourra servir à orienter les

commençants dans les études liturgiques et à renseigner sur les détails du culte les personnes qui ont affaire à la littérature ecclésiastique antérieure au 9<sup>e</sup> s. » De même la préface des *Origines* : « Je n'ai pas la prétention de comparer ce petit livre aux grands travaux des liturgistes français et étrangers qui, depuis le 17<sup>e</sup> s., ont approfondi toutes les parties de cet immense domaine. Mais les petits livres ont leur utilité. Les commençants, qui ont besoin de s'orienter, les personnes pressées, absorbées par des études qui côtoient celles-ci et qui désirent se mettre vite au courant, me feront peut-être bon accueil. Du reste, grâce aux limites assez étroites où je me suis renfermé, il m'a été possible de travailler toujours sur les textes originaux. »

Plusieurs choses sont ici à considérer. La première est que, sauf erreur de ma part, les grands travaux du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècle ont beaucoup approfondi l'histoire de la liturgie dans son ensemble, mais ils n'en ont pas constitué de synthèse. De ce point de vue le livre de Duchesne n'est pas seulement, ni tellement, un ouvrage pour les commençants. C'est de toute évidence une synthèse, peut-être la première, et en tout cas la synthèse d'un maître. Elle repose, comme il le dit lui-même, sur la connaissance directe des sources, une connaissance de première main, sans laquelle il n'est pas de grande œuvre scientifique. Elle repose en même temps sur une attention vive à toutes les découvertes en train de se faire — aucune ne lui échappe — et une sûreté de jugement qui ne se trompe que rarement<sup>16</sup>. Un ouvrage de synthèse destiné à des commençants. Malgré bien des différences, me vient à l'esprit la comparaison avec la Somme de théologie de S. Thomas d'Aquin, que son auteur destinait également à des commençants : ce n'est pas ici le lieu

---

16. Dans les comptes rendus de Duchesne au cours de la décennie 1880 je n'ai relevé qu'une erreur, à propos du livre de Havet sur Saint-Denis : Il accepte l'hypothèse de cet auteur selon laquelle Denis aurait d'abord été enterré à Saint-Denis de l'Estrée. Les fouilles de notre siècle ont prouvé que la tombe primitive se trouvait à Saint-Denis même, sous la basilique.



de considérer la valeur pédagogique de l'un et l'autre ouvrage.

Les *Origines du culte chrétien* apportent-elles du nouveau ? Voici ce qu'il en dit lui-même : « Notre vieille liturgie gallicane... méritait d'être mise en relief, comme un véritable monument de nos antiquités religieuses. Je crois avoir ajouté quelques observations nouvelles aux conclusions de Mabillon et de Martène, surtout en ce qui regarde le rituel de l'ordination et celui de la dédicace. Mais c'est surtout vers la liturgie romaine que j'ai dirigé mes recherches. C'est évidemment celle dont l'histoire est la plus intéressante pour nous... » En réalité il ne fait pas seulement la synthèse de ce que ses prédécesseurs ont apporté, il renouvelle les questions. J'en prendrai trois exemples : celui des livres liturgiques, auxquels il consacre tout un chapitre ; celui de la notion d'initiation chrétienne ; enfin l'importante question du rôle liturgique de Milan par rapport à Rome.

En ce qui concerne les livres liturgiques, si l'on compare le chapitre V des *Origines* avec, pour le siècle précédent, la dissertation inaugurale de Muratori à sa *Liturgia Romana Vetus*, on voit comment Muratori, qui était pour son temps un historien de premier rang, piétine, hésite, fait le contraire d'une synthèse, alors que d'emblée, avec les risques inhérents à ce genre d'opération, Duchesne, brièvement, non seulement fait l'état de la question, mais la renouvelle. Il me paraît prendre place, même là où ce qu'il dit n'est pas très nouveau, à l'endroit où la capacité de synthèse et la clarté de l'exposition suppriment la distance entre l'introduction pour des commençants et l'œuvre d'un maître. Et c'est ainsi que le livre a été reçu.

Le deuxième exemple est celui du chapitre IX, intitulé « L'initiation chrétienne », dont je me suis occupé il y a quelques années<sup>17</sup>. Ce chapitre commence ainsi : « L'initiation chrétienne telle que nous la décrivent les documents depuis la fin du 2<sup>e</sup> siècle comprenait trois rites essentiels — au sens de tout le monde, pas au sens

---

17. Cf. « La notion chrétienne d'initiation. Jalons pour une enquête », *La Maison-Dieu* 132, 1977, 7-32.

de la théologie spéculative —, le baptême, la confirmation et la première communion. » D'une certaine manière il ne dit là et ne prétend dire rien de nouveau, sinon le titre « initiation chrétienne » mais c'est là qu'a commencé, pour la science liturgique et théologique de notre temps, la redécouverte de ce que Vatican II, puis plus précisément Paul VI, a appelé l'unité de l'initiation chrétienne.

Le troisième exemple est plus complexe. Duchesne soutient d'une part que la liturgie ambrosienne était au 4<sup>e</sup> siècle du même type que les liturgies gallicanes (et hispaniques), et d'autre part que c'est de Milan que ces dernières tirent leur origine. Une dizaine d'années plus tard il est revenu sur cette question, dans un article de 1900, qui est une réponse, d'ailleurs fort cordiale, à l'avant-propos du tome V de la *Paléographie musicale*<sup>18</sup>. Je ne chercherai pas à trancher ce débat, dans lequel l'hypothèse de Duchesne a encore aujourd'hui un tenant d'aussi haute valeur que le liturgiste catalan M. Gros. Il suffit de noter qu'aux yeux de Duchesne lui-même la première partie de l'affirmation (unité entre les liturgies occidentales non romaines) était une certitude, la deuxième une simple hypothèse.

Pierre-Marie GY

18. « Sur l'origine de la liturgie gallicane », *Revue d'histoire et de la littérature religieuse* 5, 1900, 31-47. Je note à ce propos la correspondance de Duchesne avec Dom Fernand Cabrol, à partir de 1881 (ms *B.N.fr.n.a.17260*, 357 sq). En 1897 Cabrol présente à Duchesne son confrère Dom Cagin, auteur de l'avant-propos au T. V de la *Paléographie musicale*. Le 28 janvier 1897 Cagin écrit à Duchesne : « Votre suffrage motivé pourrait bien nous encourager dans une voie où le Rme P. Abbé nous pousse depuis longtemps, la transformation de la *Paléographie musicale* avec une impulsion plus active et une extension délibérément accusée aux questions d'histoire liturgique » (ms *fr.n.a.17260*, 370 v).